

Séance du 08 avril 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Jean-Louis LAGUERRE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	14	15
		Pour : 15 Contre : 0 Abstentions : 0

**Etaient présents :**

M. BALANDRAUD Frédéric, Mme GOMEZ Delphine, M. GREMERET Marc, Mme HELIOT Stéphanie, M. LAGUERRE Jean-Louis, M. LUQUIN Marc-Antoine, M. MAGDELAINE Philippe, Mme MARCHAND Christine, Mme MYET Véra-Lucia, M. NOURRY Benoît, Mme RICHON Hélène, M. SORDEL Philippe, M. SORDEL Sébastien, M. URSO Vincent

**Procurat ion(s) :**

Mme JACQUOT Florence donne pouvoir à Mme MARCHAND Christine

**Etai(en)t absent(s) :**

Mme JACQUOT Florence

**Etai(en)t excusé(s) :**

Date de la convocation
02 avril 2021

Date d'affichage
02 avril 2021

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

08 avril 2021
---------------

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme MARCHAND Christine

et publication du
08 avril 2021

<b>VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021</b>
-------------------------------------

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du Maire, Jean-Louis LAGUERRE,

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2021 :

**Investissement**

Dépenses : 281 170,00


Recettes : 281 170,00

**Fonctionnement**

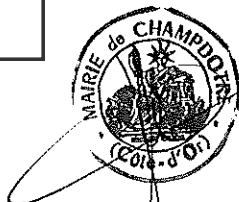
Dépenses : 591 950,00

Recettes : 591 950,00

Pour rappel, total budget :	
<b><u>Investissement</u></b>	
Dépenses :	281 170,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	281 170,00 (dont 0,00 de RAR)
<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Dépenses :	591 950,00 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	591 950,00 (dont 0,00 de RAR)

Envoyé en préfecture le 13/04/2021  
Reçu en préfecture le 13/04/2021  
Affiché le   
ID : 021-212101380-20210408-21\_2021-BF

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.



Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CHAMPDOTRE

Le Maire Jean-Louis LAGUERRE